

LA CORDE A NŒUD

L'avantage d'habiter dans une grande maison bourgeoise c'est que, le plus souvent, elle possède un grenier. Et qui dit grenier dit poutres. Et ces grosses pièces de bois sont quand même ce que l'on a trouvé de plus pratique pour y suspendre une corde. Certains diront que l'idée de fixer une longe à une poutre est pour le moins surprenante; eh bien à vrai dire, pas tant que ça. Même si cette installation macabre n'est que la conséquence logique d'un flux de pensées morbides, le fait est que la vie prend parfois un tour inattendu, qui peut sournoisement entraîner quelqu'un vers cette extrémité ; je devrais dire vers ces extrémités car, comme chacun sait, une corde compte deux extrémités, aussi dangereuses et malfaisantes l'une que l'autre d'ailleurs.

L'homme dont l'esprit est traversé par ces pensées lugubres s'appelle Firmin Bonenfant ; eh oui rien que ça relève déjà d'une malchance peu commune ! D'ailleurs, l'identité complète de ce personnage n'est pas étrangère à la décision radicale qu'il vient de prendre de finir en beauté à la fois la journée et sa vie.

Firmin n'était pas monté dans son grenier depuis des lustres et encore, la dernière fois, ils étaient éteints. Par chance, il vient d'y dégoter une vieille chaise sur laquelle il s'apprête à monter pour installer la corde choisie sur la poutre maîtresse de la charpente. Avant d'y procéder, il vérifie avec soin la stabilité des pieds de la chaise; il ne manquerait plus qu'il tombe en préparant ce moment qui doit connaître une intensité dramatique unique. Néanmoins, il a bien du mal à maintenir son équilibre debout sur l'assise, déjà perturbé par une petite voix intérieure qui lui suggère : « Descends de là imbécile, tu vas finir par te faire mal » ; Firmin déteste cette voix qui s'essaie à lui donner des ordres. Après tout, il est bien assez petit pour savoir ce qu'il a à faire. Et comme il est têtu tendance buté, il sait qu'il ne lui obéira pas, même s'il doit lui en coûter, quoique...

A la réflexion, opter pour une pendaison de nuit n'est pas forcément une bonne idée, et c'est assurément une très mauvaise façon de finir la journée. Il vaut sûrement mieux remettre ça au lendemain matin à la fraîche après, pourquoi pas, une apaisante promenade dans la campagne environnante. D'ailleurs, il en est conscient, les bonnes décisions se prennent toujours le matin, quand le cerveau n'est pas encore encombré par les préoccupations de la journée. Oui c'est ça, se dit-il, on verra demain matin, mes idées seront plus claires, car il n'est pas question de manquer ma sortie. Firmin descend donc avec précautions de la chaise en pensant : « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne... Il me semble que quelqu'un a déjà prononcé cette phrase. Dommage, c'était un beau début d'épithète ! »

Ayant abandonné son piédestal funeste, il regarde fixement pendant quelques instants la corde qu'il a nouée là-haut, la trouvant réellement antipathique. Il lui vient à l'idée que, quand on le retrouvera mort, il aura la langue pendante, comme le reste du corps, et cette pensée déclenche un frémissement de tout son être, prélude aux contorsions que le nœud coulant imprimera à sa personne au moment fatidique. Il quitte le grenier, non sans avoir adressé un message au nœud de chanvre : « A demain donc, n'oublie pas ! Il faudra que tu tiennes le cou »

Comment exercer la fonction très sérieuse d'Huissier de Justice avec toute l'autorité qu'elle requiert quand on se prénomme Firmin ? Il se souvient qu'au début de sa carrière, son allure d'adolescent attardé au visage glabre avait conduit ses premiers débiteurs à le ramener manu militari au Tribunal, persuadés qu'ils étaient d'avoir affaire à un imposteur ! Mais comment leur en vouloir ? Après tout, Firmin n'est certes pas le prénom idéal pour un Officier ministériel. C'est plutôt un prénom de domestique ou de majordome « Firmin, servez-nous le café » ou « Firmin, veuillez desservir » ; mais ce peut être aussi celui d'un mineur de fond, d'un vitrier, d'un alcoolique, d'un homme à tout faire, d'un épicier, d'un cireur de chaussures, d'un charpentier, d'un bon à rien, d'un marchand ambulant, d'un curé, d'un cantonnier, d'un charcutier, et pourquoi pas d'un tueur à gages retraité finissant ses jours dans un élevage de paons, sans que cette énumération, bien sûr, soit limitative. Mais apparemment il peut être aussi celui d'un crétin solitaire sans femme ni enfant, comme lui ! Et comme si ce prénom ridicule ne suffisait pas à lui valoir nombre de

déconvenues, il est en plus affublé d'un patronyme tout aussi affligeant: Bonenfant ! Un pur contresens, se disait-il fréquemment. « Un enfant ce n'est pas bon, c'est méchant et inutile ! »

Les débuts de sa carrière dans la profession ne furent pas de tout repos, c'est le moins que l'on puisse dire ; combien de fois avait-il cogné à la porte d'une habitation dans l'exercice de son ministère, s'était retrouvé face à un interlocuteur à qui il s'était présenté comme Maître Firmin Bonenfant, Huissier de Justice, avant de se voir claquer la porte au nez sur un « oui oui c'est ça » ou « Mais bien sûr, allez-vous en, on n'a besoin de rien ». Personne ne croyait ni en son titre ni en ses références, ce qui constituait à ses yeux l'humiliation suprême. Dans ces moments douloureux où il battait en retraite la tête basse, lui revenait en mémoire le fait qu'en réalité il n'avait pas embrassé cette carrière par vocation, loin s'en faut. En fait il aurait préféré de loin porter la robe parée de l'épitoge herminée réservée aux Avocats mais, dans l'exercice quotidien de cet autre apostolat, son identité aurait également constitué une barrière infranchissable. Imaginez un instant un Président de Cour d'Assise s'adressant en ces termes à l'Avocat de l'accusé : « Maître Firmin Bonenfant, avez-vous quelque chose à dire pour la défense du prévenu ? » Le malheureux aurait été condamné avant même qu'il ait prononcé le premier mot de sa plaidoirie, et l'assistance aurait sans nul doute beaucoup ri.

En fait, rien ne le prédestinait à connaître la popularité qui allait s'abattre sur ses épaules, en les affaissant chaque jour un peu plus, pour aboutir finalement à l'écriture de la chronique d'une fin bien tragique. Pourtant parfois il lui arrivait d'exercer son ministère en toute sérénité. Dans ces cas-là, il en était le premier surpris et son grand cœur prenait naturellement le dessus sur ses obligations professionnelles. Ainsi un jour, alors qu'il pratiquait une saisie chez une vieille dame seule, il l'avait observée qui pleurait en froissant entre ses deux mains serrées l'une contre l'autre un mouchoir en tissu. Du coup il avait choisi de ne pas lui saisir son fer à repasser.

C'est la première entorse qu'il consentit à son obligation de moyens et, bizarrement, c'est ce petit incident qui déclencha tout ce qui allait suivre. Au moment de quitter les lieux la vieille dame pleurait encore, estimant sans doute que le fait de

lui avoir laissé son fer à repasser ne suffirait pas à réchauffer son cœur. Firmin n'avait jamais supporté de faire pleurer les femmes, surtout en leur prenant le peu qu'elles possédaient. Alors, le plus naturellement du monde, il s'obligea à faire un geste et assura à la débitrice qu'il allait régler la créance pour elle, à la condition toutefois qu'elle garde le secret et n'en fasse état devant personne. Les pleurs et les gémissements cessèrent aussitôt et Firmin regagna son étude le sourire aux lèvres, habité par le sentiment d'avoir fait une bonne action et parfaitement inconscient du fait qu'il venait de mettre le doigt dans un engrenage infernal.

Car l'affaire n'en resta pas là ; on ne saura jamais si c'est l'attitude de l'Huissier qui l'a décontenancé ; toujours est-il que la Simone, rompant son serment, se fit un devoir de l'évoquer devant ses voisins. Comme tout ce petit monde vivait dans un quartier plutôt défavorisé, les débiteurs étaient nombreux, et ceux qui étaient poursuivis par Maître Bonenfant ne tardèrent pas à se frotter les mains en se disant : « S'il a aidé Simone, pourquoi pas nous ? » Le piège venait de se refermer. A partir de ce moment, à chaque fois qu'il allait faire des saisies dans le quartier, il était accueilli par des torrents de larmes et de supplications, au point qu'il aurait pu concevoir l'idée de créer une fabrique de mouchoirs. Evidemment, tous ces impécunieux ne se gênaient pas pour faire allusion à la mansuétude qu'il avait déployée envers Simone, et réclamaient péremptoirement qu'il en fit de même pour eux. Face à une telle pression, il se vit contraint de prendre à sa charge les dettes de ses « clients », et même si ses excès de générosité lui faisaient du bien moralement et flattaient son égo, la trésorerie de son office commençait à en pâtir. La rumeur, de plus en plus vive, enfla dans le bourg et, à quelque temps de là, on observa avec étonnement devant l'étude la formation d'une file de quidams qui ne pouvaient ou ne voulaient pas régler leurs dettes, rejoints un peu plus tard par d'autres qui ne devaient rien à personne mais venaient grossir les rangs de la colonne en se disant qu'il y avait peut-être quelque chose à gratter chez Monsieur l'Huissier.

La queue s'allongea donc jusqu'à occuper totalement le passage protégé qui zébrait la rue juste devant les bureaux de Maître Bonenfant. La voie était donc bloquée, avec pour conséquence le fait que les véhicules ne pouvaient plus passer : Les voitures, les ambulances, les camions de livraison, les véhicules de pompiers, les bus, les livreurs de pizzas, les corbillards, les camions poubelles, les « coco la glace » et même les

voitures de police, sans que cette liste, bien sûr, soit exhaustive. Personne ne parvenait à disperser ce chapelet de gens qui refusaient de quitter les lieux tant que l'Officier ministériel n'aurait pas pris en charge leurs problèmes financiers, comme pour Simone argumentaient-ils, alors même qu'ils ne la connaissaient pas.

Et puisqu'il n'y avait plus de circulation possible, il n'y avait plus non plus personne dans les magasins, les cafés, les cinémas, les restaurants, les banques, les supermarchés, les cimetières, les débits de tabac, les églises, les hôpitaux, les écoles, les bureaux de poste, ceux des impôts, les agences de voyage, les cavistes, les boulangers, les laveries et tant d'autres encore. La situation devenait dramatique, d'autant que désormais les clerks de l'étude, qui ne percevaient plus leur salaire, avaient rejoint les rangs de cette bande de fauchés et qu'émandaient à leur tour les bons offices de leur patron. Du coup, ce dernier n'avait plus personne à sa disposition pour rédiger les actes liés à sa fonction ni encaisser l'argent des quelques-uns qui n'avaient pu trouver une place dans la file ou qui tenaient, on ne sait pourquoi, à régler personnellement leurs dettes.

C'en était trop pour Firmin qui, sagement, prit la décision d'en finir. C'est ainsi qu'au lendemain de sa tentative nocturne avortée, il quitta très tôt sa maison pour s'accorder, comme il l'avait prévu la veille, une ultime promenade. Le ciel était plutôt gris, il pleuvait un peu, mais il n'avait pas jugé utile d'emporter un parapluie. Tandis qu'il marchait péniblement, le soleil avait fini par se lever, qui s'était cassé la figure dans une grande flaque d'eau et était tout mouillé, comme Firmin qui songea à cet instant que plus on est trempé, plus on est lourd; alors sous la poutre le supplice durerait peut-être moins longtemps.

De retour chez lui, il monta au grenier le plus silencieusement possible, pour ne pas réveiller les quelques familles qu'il avait expulsées cette année, et qu'il avait relogées dans sa grande maison, par pure bonté d'âme. Il se dit avec amertume que la vie est injuste et que, quand on fait le bien, on n'est pas forcément récompensé.

Il se mit à sangloter en pensant qu'il allait bientôt rendre son dernier soupir, comme on doit rendre un jour ce qu'on eu l'audace de prendre. En montant sur la chaise et en passant la tête dans la boucle, lui vint une pensée. Certains diront peut-être de lui qu'il ne méritait même pas cette corde pour se pendre. Puis, juste avant de bousculer la chaise, il admit que le métier qu'il avait exercé pendant toutes ces années n'était décidément pas dans ses cordes. Mais celle qui devait l'occire était usée jusqu'à elle-même et céda sous le poids de l'injustice !